



onisep

 onisep.fr

toute l'info sur
les métiers et
les formations

FICHES POST-BAC

APRÈS LE BAC TDM

[Techniques de la musique et de la danse]

Pour les interprètes, la voie royale reste le conservatoire. La formation mêle technique et pratique. Pour les autres, l'université propose quelques cursus adaptés à l'enseignement de la musique, de la danse, la gestion et l'animation culturelle.

Conservatoires

La filière des conservatoires fait référence dans le domaine de la musique et de la danse. Deux cursus coexistent.

- Les conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de Paris et de Lyon forment des professionnels de très haut niveau.

L'accès se fait sur un concours d'entrée très sélectif.

- Les musiciens peuvent également tenter leur chance dans les conservatoires à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), communal ou intercommunal (CRCI). Ces derniers remplacent progressivement les conservatoires nationaux de région (CNR) et les écoles nationales de musique (ENM).

Certains conservatoires assurent la préparation au **certificat d'aptitude aux fonctions de professeur** de musique ou de danse, ainsi

qu'au **diplôme d'État de professeur** de musique ou de danse.

- Là aussi, la concurrence est rude. Seuls les meilleurs instrumentistes, danseurs et chorégraphes trouveront leur place dans les orchestres symphoniques ou les compagnies de ballet.

Université

L'université prépare avant tout aux métiers de l'enseignement, de l'animation culturelle ou de la gestion de l'art, et non aux carrières d'artiste-interprète.

Les **licences générales** (bac + 3) et les **masters** (bac + 5) spécialisés dans la musique ou la danse relèvent en général du **domaine des arts**. Les études sont souvent organisées **en liaison avec un conservatoire**. Ces formations universitaires attirent un grand nombre d'étudiants : il est indispensable de se renseigner sur les conditions d'inscription et les programmes d'études pour éviter les déconvenues.

> Danse

Les formations avec une orientation danse sont rares à l'université.

- L'université de Nice propose une **licence générale de danse**. Pour s'y inscrire, un niveau attesté par le conservatoire national de région est exigé.

- À signaler également les **licences de danse de Paris 8 et de Lille 3** qui demandent un niveau de pratique confirmé en danse classique, contemporaine, hip hop ou jazz.

- L'université de Bourgogne (Dijon) propose une licence pro orientée vers la direction de projets artistiques (danse, arts du cirque et arts martiaux). Elle se prépare en 1 an après un BTS, un DUT ou une L2 validée dans le domaine artistique ou dans celui de la gestion.

Accès possible avec un brevet d'État d'éducateur sportif (BEES).

> Musique

- Il existe des **licences générales** mention **musique** ou **musicologie**. La pratique musicale représente la moitié des enseignements. Des cours plus théoriques portent sur l'histoire de la musique.

- L'université propose une préparation au **CAPES** (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et à l'**agrégation** (attention : recrutement à bac + 5). Autre possibilité : le **DUMI** (diplôme universitaire de musicien intervenant) en 2 ans.

On peut y accéder avec une 2^e année validée de licence (L2) de musique.

- Quelques **licences professionnelles** (bac + 3) en 1 an sont également accessibles.

Les spécialités varient selon les facs : gestion et développement des structures musicales au Mans, intervention musicale en institutions sociales, de santé et du handicap à Strasbourg... ■



Des ouvrages de l'onisep

✦ Dans la collection

« Parcours » : *Les métiers du spectacle* ;
Les métiers du sport

En vente sur www.onisep.fr/lalibrairie